

**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-NARCISSE
MRC DES CHENAUX, COMTÉ DE CHAMPLAIN**

**SÉANCE ORDINAIRE
6 AOÛT 2018**

À une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité, tenue au lieu habituel des séances, le lundi 6 août 2018 à 19h30, sont présents, mesdames les conseillères, Nathalie Jacob et Linda MacCulloch et messieurs les conseillers Daniel Bédard et Michel Larivière tous formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Veillette maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture d'un petit texte de réflexion.

Monsieur Guy Veillette, maire, motive l'absence de monsieur Gilles Gauthier et de monsieur Denis Chartier qui sont présentement en vacances.

2018-08-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par madame Linda MacCulloch
Et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et rédigé;

QUE cet ordre du jour soit annexé à la page 464 du présent procès-verbal pour faire partie de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-02

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018

Il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par madame Nathalie Jacob
Et résolu:

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 3 juillet 2018 soit adopté tel que rédigé, ce dernier ayant été transmis par courrier électronique le 5 juillet 2018 et déposé dans un dossier électronique partagé aux membres du Conseil, avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité.

(CORRESPONDANCE)

CORRESPONDANCE

- De madame Nicole Robert, directrice générale du Parc de la Rivière Batiscan, nous remerciant pour notre contribution de 650\$, pour l'achat de publicité dans le dépliant annuel du Parc.
- De monsieur Dany Dupont, coordonnateur du programme de hockey Vert et Or du Séminaire Saint-Joseph, nous sollicitant pour un montant de 250\$, pour le programme de hockey.
- De madame Joanne Blais, directrice du regroupement des Mauriciennes d'influences qui nous propose un partenariat pour les prix et le Gala Mauriciennes d'influence, présentés par la table de concertation du mouvement de femmes de la Mauricie.

INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, TECQ 2014-2018

Le ministère nous informe que pour bénéficier de la totalité de la contribution gouvernementale, chaque municipalité doit déposer au ministère, une programmation de travaux complète, et ce, avant le 31 décembre 2018, programmation déjà transmise par monsieur Stéphane Bourassa, directeur général. De plus il nous informe que le programme est prolongé d'une année et les travaux admissibles devront être complétés avant le 31 décembre 2019.

Hockey Mauricie, réponse à notre demande de révision de territoire

Madame Céline G. Trudel, directrice administrative de Hockey Mauricie, nous informe au nom du conseil d'administration de Hockey Mauricie, qu'ils acceptent que les joueurs de la municipalité de Saint-Narcisse fassent maintenant partie de l'association du Hockey Mineur de Mékinac, et ce, à compter de la prochaine saison.

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, programme d'aide à la voirie locale, volet Projets Particuliers d'Amélioration (PPA)

Monsieur André Fortin, ministre des Transports, nous accorde, suite à la recommandation de monsieur Pierre-Michel Auger, député, un montant de 15 000\$, pour des travaux d'amélioration de nos routes. Le PPA est l'ancien PAARM (Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal).

Commission de protection du territoire agricole du Québec

La Commission nous informe, qu'elle a reçu notre demande d'autorisation en lien avec le remplacement de 2 ponceaux situés dans le rang Saint-Félix, mais que les plans reçus via leur site internet sont illisibles. Le 30 juillet dernier, monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, a retransmis l'information par courriel à monsieur Christian Careau, du service de la cartographie de la CPTAQ qui a confirmé que le dossier était maintenant complet.

Tribunal administratif du travail

Le 16 juillet dernier, le Tribunal nous a informé qu'une audience se tiendra le 16 octobre prochain concernant une contestation datée du 17 novembre 2017 de Medial Conseil Santé Sécurité inc. dans le dossier de monsieur Sylvain Quessy. Le 1^{er} août dernier, madame Nancy Beudet de Medial Conseil Santé Sécurité inc. a confirmé par courriel leur désistement dans ce dossier et que l'audition prévue le 16 octobre prochain serait annulée.

RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR LES ÉLUS

Depuis la séance régulière du 3 juillet dernier, les élus municipaux ont eu à participer à certaines activités, réunions ou comités. Chacun des élus dresse le bilan de leur participation au cours du dernier mois.

PRISE EN COMMUNICATION DES COMPTES

Monsieur Guy Veillette, maire, demande à l'assemblée de prendre connaissance de la liste des comptes à payer et des comptes payés, laquelle liste est disponible à l'entrée de la salle du Conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES PRÉSENTÉS

- Madame Mariette Jacob a demandé au conseil, à quoi correspondait les frais d'inscription « SAM », monsieur Guy Veillette, maire, a répondu à l'assemblée que c'était une formation dans le cadre du congrès de la FQM, traitant des différentes Lois et sur les achats de services municipaux.

2018-08-03

Adoption des comptes

Il est proposé par monsieur Michel Larivière,
Appuyé par madame Linda MacCulloch
Et résolu:

QUE les comptes soient adoptés tels que présentés sur les listes annexées à la fin du ou des procès-verbaux du mois d'août 2018 et le paiement en est autorisé.

Adoptée à l'unanimité.

2018-08-04

Colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

ATTENDU la tenue du colloque annuel de zone de l'ADMQ, lequel aura lieu le 21 septembre prochain à la Sucrierie Boisvert & Fils de Saint-Stanislas;

ATTENDU que différents ateliers sont au programme de la journée, dont un volet juridique d'une durée de ±3 heures avec Me André Lemay et son équipe de Tremblay Bois Mignault Lemay;

ATTENDU l'intérêt manifesté par la direction générale pour sa participation à ce colloque ;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

(QUE)

QUE le conseil autorise monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, et madame Tania Imhof, secrétaire trésorière adjointe, à participer au colloque de zone de l'ADMQ le 21 septembre prochain. Les frais d'inscription au montant de 105\$ par personne, de même que les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

2018-08-05

Homologation de l'inscription au « Rendez-vous SAM »

ATTENDU la tenue de formations traitants des Lois 122 et 155, le 20 septembre prochain dans le cadre du congrès de la FQM

ATTENDU qu'en plus des formations il y aura visite des salons Affaires municipales afin d'être informé sur les différents nouveaux produits servant au monde municipal;

ATTENDU l'intérêt manifesté par monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, pour sa participation à cette formation ;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par madame Linda MacCulloch
Et résolu :

QUE le conseil homologue l'inscription de monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, au « Rendez-Vous SAM » le 22 septembre prochain. Les frais d'inscription au montant de 140,00\$, taxes en sus, de même que les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

2018-08-06

Contribution de la municipalité pour Les mercredis de l'Agora Desjardins et Rendez-vous des arts

ATTENDU que le comité culturel de notre municipalité a déposé sa programmation et a débuté les spectacles des mercredis de l'Agora Desjardins le 27 juin dernier et qui s'échelonnent jusqu'au 22 août prochain;

ATTENDU que le comité culturel a sollicité des commanditaires les invitant à parrainer des spectacles;

ATTENDU que ledit comité sollicite également la contribution financière de la municipalité pour un montant de 800\$ afin d'assurer le succès de sa programmation, et tout comme par les années précédentes, présenter neuf spectacles qui sont et seront offerts gratuitement à la population;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par madame Linda MacCulloch
Et résolu :

QUE le conseil accepte de verser un montant de 800\$ pour l'ensemble des spectacles des mercredis de l'Agora pour la saison 2018 qui a débuté le 27 juin dernier à l'Agora Desjardins.

Adoptée à l'unanimité.

(MODIFICATION)

2018-08-07

Modification de l'emplacement des séances du conseil pour l'année 2018, concernant les mois de septembre, octobre novembre et décembre

ATTENDU que l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances;

ATTENDU que des rénovations ont été réalisées à l'ancienne école Notre-Dame et qu'une nouvelle salle multifonctionnelle est maintenant disponible;

ATTENDU que les membres du conseil désirent réaliser les séances du conseil à l'intérieure de la nouvelle salle multifonctionnelle afin d'y retrouver un environnement plus convivial;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Linda MacCulloch,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

QUE l'emplacement des séances du conseil pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre est modifié et que celles-ci seront maintenant situés dans la salle multifonctionnelle au sous-sol de l'ancienne école Notre-Dame, 290, rue Notre-Dame à Saint-Narcisse;

QUE le calendrier déjà adopté pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal concernant les dates et les heures reste le même pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité.

2018-08-08

Adoption du règlement numéro 2018-05-541 modifiant le règlement de zonage

ATTENDU que le ministère de la Sécurité publique a produit un nouveau cadre réglementaire régissant les constructions et les usages dans les zones à risque de glissement de terrain;

ATTENDU que la MRC des Chenaux a adopté le règlement 2017-105A modifiant son schéma d'aménagement et de développement afin d'y intégrer les dispositions du ministère applicables dans les zones à risque de glissement de terrain;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 58 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité doit adopter tout règlement de concordance au schéma d'aménagement et de développement de la MRC;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 2 août dernier sur ce projet de règlement, et qu'aucune personne ne s'y est opposée;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur Daniel Bédard
Et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse adopte le règlement numéro 2018-05-541, modifiant le règlement de zonage.

Adoptée à l'unanimité.

(RECONDUCTION)

2018-08-09

Reconduction des services de la firme PG Solutions par l'achat d'une banque d'heure prépayée

ATTENDU que madame Tania Imhof, secrétaire-trésorière adjointe souhaite améliorer notre façon de traiter certains postes et processus administratifs;

ATTENDU que madame Imhof désire poursuivre la modification du système de codage, pour le module des immobilisations et la gestion des hydromètres;

ATTENDU que ces modifications nous feront économiser des frais et du temps lors de nos prochaines vérifications comptables;

ATTENDU que la firme PG Solutions est le fournisseur du logiciel comptable pour notre municipalité;

ATTENDU que la firme PG Solutions nous offre la possibilité d'adhérer à une banque de services pour un montant de 3 200\$, taxes en sus, avec un escompte de 15%, et que les formations déjà suivies et qui n'ont pas été payées seront déduites du montant forfaitaire de 3 200\$;

ATTENDU que si cette banque de services n'est pas entièrement utilisée à la fin de la période financière, le montant restant pourra être déduit de notre facture annuelle pour l'utilisation du logiciel de PG Solutions;

ATTENDU qu'il est avantageux d'adhérer à cette banque d'heure au montant de 3 200\$, afin de recevoir l'escompte de 15%;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par madame Linda MacCulloch
Et résolu :

QUE le conseil accepte de procéder à l'achat d'une autre banque d'heure au montant de 3 200\$, taxes en sus, escompte de 15% inclus, pour des formations du logiciel PG Solutions et les modifications du système de codage, du module des immobilisations et la gestion des hydromètres.

Adoptée à l'unanimité.

2018-08-10

Demande au ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réparation de la chaussée de la route 359 entre la route 352 et la route Trépanier

ATTENDU que plusieurs plaintes ont été entendues au bureau municipal de la municipalité concernant l'état de la chaussée de la route 359, particulièrement entre la route 352 et la route Trépanier à Saint-Narcisse;

ATTENDU que ce tronçon comporte plusieurs orniérages et dénivelées qui empêchent une stabilité de roulement aux utilisateurs de cette route;

ATTENDU que ce tronçon de route fait partie d'un axe routier important pour le transport lourd entre l'autoroute 40 et La Tuque;

ATTENDU qu'il est épouvantable et même dangereux de rencontrer un camion lourd à l'intérieur de ce tronçon puisque celui-ci valse de gauche à droite;

ATTENDU que le conseil municipal de Saint-Narcisse est à l'écoute de ses citoyens;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu :

(QUE)

QUE le conseil municipal de Saint-Narcisse demande au MTMDET d'inscrire dans sa liste de priorité de travaux ce tronçon de route qui est présentement dangereux pour tous les utilisateurs.

Adoptée à l'unanimité.

2018-08-11

Adoption du plan d'action de la politique familiale et reconduction de leur mandat

ATTENDU que la municipalité de Saint-Narcisse s'est engagée dans l'élaboration du renouvellement de sa politique familiale;

ATTENDU que la réalisation de la politique familiale déposée et présentée pour adoption par madame Nathalie Jacob, au nom du comité de la famille, résulte d'une longue démarche de réflexion et de consultation;

ATTENDU qu'un sondage a été soumis en novembre dernier à la population Narcissoise afin de bien identifier les attentes de la population en lien avec le plan d'action;

ATTENDU qu'un plan d'action en lien avec ladite politique a été déposé et expliqué aux membres du conseil lors de la séance préparatoire du 2 août dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par madame Linda MacCulloch
Et résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse approuve le plan d'action de la politique familiale ainsi déposé et daté du 2 août 2018, pour lequel la présente résolution constitue un engagement quant à la réalisation des éléments qu'il contient;

QUE le texte de ce document fasse partie de la présente comme s'il était ici au long reproduit;

QUE le conseil remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de notre nouvelle politique familiale et reconduit leur mandat pour les 3 prochaines années.

Adoptée à l'unanimité.

2018-08-12

Demande au ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour sécurisation d'un passage pour piéton sur la route 352

ATTENDU que plusieurs nouvelles familles se sont installées au cœur de notre municipalité;

ATTENDU que plusieurs enfants et familles doivent traverser la route 352 à l'intersection de la rue Principale;

ATTENDU que l'intersection de la route 352 et de la rue Principale constitue un endroit achalandé autant par les piétons que par les automobilistes;

ATTENDU que la circulation est plus dense aux heures de pointe et que la vitesse de 50km/heure n'est pas toujours respectée;

(ATTENDU)

ATTENDU la nouvelle réforme de la sécurité routière qui oblige les automobilistes à laisser la priorité aux piétons avant même que ceux-ci soient engagés pour traverser la route;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Daniel Bédard,
Appuyé par madame Linda MacCulloch
Et résolu :

QUE le conseil municipal de Saint-Narcisse demande au MTMDET les dispositifs de sécurisation du passage pour piéton incluant toute la signalisation adéquate à ce passage, notamment marquages sur la chaussée.

Adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-08-13

Clôture de l'assemblée

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé ;

À CES CAUSES, Il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur Michel Larivière
Et résolu:

La clôture de l'assemblée à 20h20.

Adoptée à l'unanimité.

M. Guy Veillette, maire

M. Stéphane Bourassa, directeur général